

**Aux
Membres du Comité de la DEA,
Madame la Ministre de l'Intérieur,
Communes DEA**

Votre référence

Votre correspondance du

Notre référence

USELDANGE, le

23/923 SD-ms

09.10.2023

Concerne:

Réunion constitutive du Comité de la DEA. – Nouvelle date.

Mesdames, Messieurs,

Puisque le syndicat intercommunal SIDEN a fixé la date pour sa réunion constitutive de son comité aussi au 19 octobre 2023 à 18:00 heures, le bureau de la DEA a décidé de reporter sa réunion constitutive pour permettre à tous ses membres d'être présents lors de celle-ci.

Vous trouverez donc en annexe la nouvelle convocation pour le 26 octobre 2023 qui annule et remplace celle pour le 19 octobre 2023.


Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Bureau de la DEA,

Le Président de la DEA, Le secrétaire de la DEA,



(Charles PAULY)



(Serge DRAUT)



Annexe : Convocation du comité de la DEA pour le 26 octobre 2023.





Useldange, le 9 octobre 2023

N/Réf.: 23/930 SD-ms

Concerne: **Réunion du comité de la DEA du 26 octobre 2023.**

Transmis aux bourgmestres des communes membres de la DEA (Distribution d'Eau des Ardennes), conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Le secrétaire de la DEA,

(Serge *DRAUT*)





ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 26 octobre 2023

N/Réf.: 23/922 B-sd

Objet: Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 9 octobre 2023

La présente convocation annule et remplace la convocation du 2 octobre 2023.

CONVOCAION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Wiltz, jeudi, le 26 octobre 2023, à 18.00 heures.

dans la salle du syndicat d'initiative au château de Wiltz.

(Parking supermarché Match gratuit)

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,


(PAUL Y Charles)

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



Séance publique

- 1° Installation du nouveau comité.
- 2° Élection du président, 1^{er} membre du bureau de la DEA.
- 3° Élection du 2^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 4° Élection du 3^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 5° Élection du 4^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 6° Élection du 5^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 7° Élection de deux délégués et de deux délégués suppléants auprès du SEBES.

Annexes: ---

